

serait en mesure de prendre certaines décisions qui auraient tiré au clair la situation en ce qui concerne l'immigration en général et celle des Asiatiques en particulier. Peut-être la chose ne se passe-t-elle que dans ma région, mais je crois que si les honorables députés se donnaient vraiment la peine de parler aux Chinois de leur circonscription, ils découvriraient qu'il se produit bien des choses qui n'ont pas été rendues publiques par le passé. Telles sont, pour l'essentiel, les choses que nous devrions prévenir en modifiant la loi. On ne peut vraiment pas jeter la pierre à un résident de notre pays qui désire faire venir quelques-uns de ses proches parents, un fils qui a plus de 21 ans ou une mère qui en a moins de 60; mais il arrive souvent que ces parents ne satisfont pas aux exigences actuelles du règlement. Ces gens doivent se demander pourquoi le Parlement ne peut pas résoudre quelques-uns des problèmes et pourquoi il permet que subsistent les distinctions injustes si évidentes auxquelles donne lieu la loi actuelle de l'immigration.

Je constate que le ministre de la Justice est ici. Peut-être a-t-il plus de travail en ce moment qu'il ne peut en faire. Mais s'il en a le temps, je voudrais lui offrir mon concours dans le domaine de l'immigration, car je sais qu'il comprend assez bien le problème. C'est un sujet qu'il faut comprendre et qui nécessite beaucoup de sympathie. Dans notre pays, nous devrions être assez dynamiques pour doubler notre population au cours de la prochaine décennie. Si nous voulions vraiment faire quelque chose en faveur de la Confédération, nous augmenterions le flot des immigrants au Canada. Nous sommes dans un pays très vaste; de nombreuses régions n'y sont pas mises en valeur parce que nous n'avons pas la population voulue. Je sais qu'on dit souvent que si nous changions les lois sur l'immigration et augmentions le nombre d'immigrants au Canada, nous augmenterions le chômage. Mais dans quels domaines augmenterions-nous le chômage? N'est-il pas vrai que nous devons nourrir ces gens, les loger, les vêtir et leur fournir les autres nécessités, services dont l'ampleur dépasse présentement nos besoins? De cette façon, nous rendrons grand service à nombre des pays qui ne sont pas aujourd'hui en mesure de nourrir et de vêtir leurs habitants. J'aimerais savoir, monsieur le président, si le gouvernement entend ne rien faire pour résoudre le désordre flagrant qui règne dans le domaine de l'immigration.

L'autre jour, j'ai téléphoné à un inspecteur de la Gendarmerie royale du Canada parce qu'on m'avait informé qu'une question relevait de son service. Il s'agissait d'une enquête par le service des passeports de la Gendarmerie royale du Canada. L'inspecteur a dit qu'il

[M. Peters.]

examinerait l'affaire et me téléphonerait. Cela remonte à plusieurs semaines. Cet homme n'a certes pas l'intention de me téléphoner. A moins que le gouvernement ne se décide à agir je suis certain que l'inspecteur ne fera rien, pas plus que les gendarmes des échelons inférieurs. Je sais que c'est un domaine où le gouvernement est très vulnérable; le Canada tout entier est très vulnérable, à cause des anomalies de notre loi sur l'immigration.

Je ne sais pas si le ministre actuel a l'intention de faire quelque chose sur ce point, mais je vous dirai, monsieur le président, qu'il ne fera probablement rien, parce que le ministère en question exige un ministre très énergique. Le problème demande quelqu'un qui consacrera le temps voulu à formuler un programme qui correspondra à des besoins qui, d'ailleurs, ne sont pas nouveaux. La situation demande quelqu'un d'assez perspicace pour savoir que l'avenir du Canada dépendra dans une certaine mesure de notre programme d'immigration.

M. Howard: Monsieur le président, je sais que le ministre lui-même n'est pas ici, mais je me demande si quelqu'un d'autre pourrait nous donner une explication sur ce crédit. Voici un poste de \$60,000 pour la publication de rapports et d'autres documents du ministère. Ce me semble une somme énorme pour la publication de rapports ministériels. Je me demande si l'on pourrait nous donner une idée de l'utilisation de ce montant et de la nature du matériel mentionné dans ce crédit; et nous dire, en outre, s'il y avait dans le budget principal un crédit réservé à cette fin.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur le président, je suppose que le député souhaite se renseigner sur la partie du crédit qui a trait à la publication des rapports ministériels et au matériel divers. La difficulté qui s'est présentée ici, c'est que les réserves, c'est-à-dire les données informatives et la documentation généralement employées étaient apparemment épuisées et ont dû être remplacées.

M. Howard: Ce crédit a-t-il trait aux circulaires, aux formules de lettres, aux rapports, etc.?

L'hon. M. McIlraith: Il a trait au genre de brochures que le ministère de l'Immigration emploie et distribue régulièrement.

M. Thomas: Monsieur le président, en réponse à une question posée à la Chambre il n'y a pas très longtemps, on a affirmé que le ministre avait l'intention de se rendre à Hong-kong afin d'y étudier la possibilité d'augmenter le contingent d'immigrants parmi les réfugiés qui s'y trouvaient. Je voudrais bien savoir s'il y a quelque chose à dire au sujet du voyage du ministre à Hong-kong.